

## 10/10 pour les Classes en 0 !



Un point pour le beau temps, un point pour l'organisation, un troisième pour le nombre de participants, un autre pour les bénévoles, encore un pour l'Ensemble Musical de Villieu Loyes mollon, un de plus pour le ravitaillement assuré par le Club des Jeunes et quatre pour la jovialité des classards qui ont fait de cette journée du 11 septembre une véritable fête.

Après une très belle messe célébrée en l'église de Mollon, la vague a pri la route pour traverser Mollon. Tout le monde chantait, petits, jeunes, moins jeunes, beaucoup moins jeunes et... les autres...

Puis vint la longue, longue, longue montée de la route de Montaplan en haut de laquelle tout le monde chantait encore. La traversée de Loyes fit sortir les têtes par les fenêtres et beaucoup d'habitants sont venus rejoindre les classards chantant de plus belle à l'approche du pot de ravitaillement.

Après le dépôt de gerbe sur le monument aux morts par les dix ans et quelques photos, la vague reprit son chemin en direction de Villieu ainsi que son chant "...c'est les dix ans qui chantent le plus fort...".

Devant le Centre Innovance parents, amis, invités, spectateurs accueillirent dans un concert d'applaudissements ces courageux classards qui, vous savez quoi ? Chantaient toujours.

La journée se termina par le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité avant que ne commence la soirée qui fut très festive.



## Editorial



Eric BEAUFORT  
Maire

Ce numéro 14 du 3 en Ain nous rapproche de la fin de l'année et je souhaite, à cette occasion, faire le point sur un certain nombre de dossiers.

Le premier concerne la construction de l'école maternelle qui, depuis plusieurs mois, requiert toute notre énergie. Nous arrivons au bout du processus de dépollution avec le choix d'un maître d'œuvre, la Société ANTEA, qui va organiser les travaux d'excavation des terres polluées et le contrôle final de la conformité du site.

Ces opérations ont été validées par les services de la préfecture sous l'égide de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Compte tenu des procédures réglementaires obligatoires liés aux marchés publics, nous faisons le maximum pour maintenir notre objectif de délais, soit la rentrée 2011/2012.

Le deuxième concerne un projet qui avance, lui, sans encombre. Il s'agit des foyers logements dont les travaux ont commencé dans le clos Quinat. Tout se déroule conformément au planning défini par la SEMCODA, constructeur de ce bâtiment. Il devrait pouvoir recevoir nos aînés dès la fin de l'année 2011. A cet effet, des dossiers d'inscription pour les personnes intéressées sont d'ores et déjà disponibles en mairie. Je rappelle par ailleurs que l'objectif prioritaire de cet établissement est d'accueillir nos anciens et de procéder aussi au rapprochement de parents ayant de la famille sur la commune.

Nous continuons de travailler également sur d'autres projets tels que la nouvelle salle des fêtes, l'aménagement du centre village et la rénovation de la mairie. Dossiers que nous ne manquerons pas de vous présenter prochainement.

En marge de ces dossiers, je vous rappelle notre engagement contre le projet du CFAL (cf. pages intérieures) et vous invite à remplir la pétition de soutien à nos parlementaires, sur le site [www.petitioncfal.com](http://www.petitioncfal.com) ou en mairie.

Pour ma part, je vous donne rendez vous le samedi 8 janvier 2011, au centre Innovance, à partir de 18 h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

Bonnes fêtes de fin d'année.

# Contournement Ferroviaire (CFAL) Les réunions mobilisent ! Le sénateur Jacques BERTHOU propose une alternative La population et les élus au rendez vous



## Salle comble au Centre Innovance !!!

C'est avec une certaine appréhension que les élus de Charnoz sur Ain et Villieu-Loyes-Mollon attendaient cette réunion. Une angoisse très vite éclipsée par l'ampleur de la participation des habitants de Villieu-Loyes-Mollon et Charnoz sur Ain mais aussi des populations riveraines de la Côtère et de la Plaine de l'Ain.

Cette assemblée fut le point d'orgue d'une série de trois réunions publiques organisées conjointement avec les communes de NIEVROZ, DAGNEUX et par le groupement de VILLIEU-LOYES-MOLLON et CHARNOZ sur AIN. L'enjeu principal de cette semaine d'action était de proposer à la population une alternative crédible au tracé étudié par Réseau Ferré de France (RFF).

Jacques BERTHOU, sénateur et auteur du projet alternatif était accompagné de Sylvie GOY-CHAVENT, sénatrice et Charles de La VERPILLIERE, député. Jacky BERNARD, vice président du conseil général, Claude MARCOU conseiller général du canton de Meximieux et Jacqueline SELIGNAN, présidente du Schéma de Cohérence Territoriale Bugey Côtère Plaine de l'Ain (SCOT-BUCOPA) étaient aussi présents. Outre les maires des quatre communes organisatrices, nous avons pu noter la présence d'un grand nombre de maires et d'élus de la plupart des communes de la Côtère et de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), concernés de près ou de loin par le projet. Rémy GAUTHIER président et les membres de l'A3CFAL s'étaient également déplacés.

## Le choc des décibels le poids des arguments

C'est sous un déluge de décibels que commença la présentation de la problématique des secteurs de Buchin et Giron.

Une simulation vidéo et un support visuel projetés ont permis aux maires des communes invitées, Eric BEAUFORT et Jean-Louis GUYADER, de présenter les nuisances intolérables induites par le tracé imposé à ce jour par l'Etat (tracé A). Tour à tour ont été abordés les discours convenus sur "l'exemplarité du tracé", le comportement des autorités préfectorales, négligentes et dédaigneuses envers nos petites communes, les propositions de RFF sur les protections phoniques à minima. Jean-Louis GUYADER a démontré très simplement ce que représenteraient les nuisances sonores du tracé : 16 autoroutes supplémentaires à nos portes. Les deux maires ont insisté sur la nécessaire cohésion de toutes les communes du secteur et sur la formidable opportunité offerte par l'unanimité de nos parlementaires dans leurs positionnements face à ce projet.



Jean-Louis GUYADER - Maire de Charnoz s/Ain

## Le projet du sénateur Jacques BERTHOU

Avant de présenter son projet, le sénateur a vivement regretté d'être obligé de se substituer à l'Etat pour étudier et comparer les tracés. Il a ensuite décrit très précisément les modalités d'insertion de son étude, calquée sur le tracé C et reposant en quelque sorte sur le bon sens !

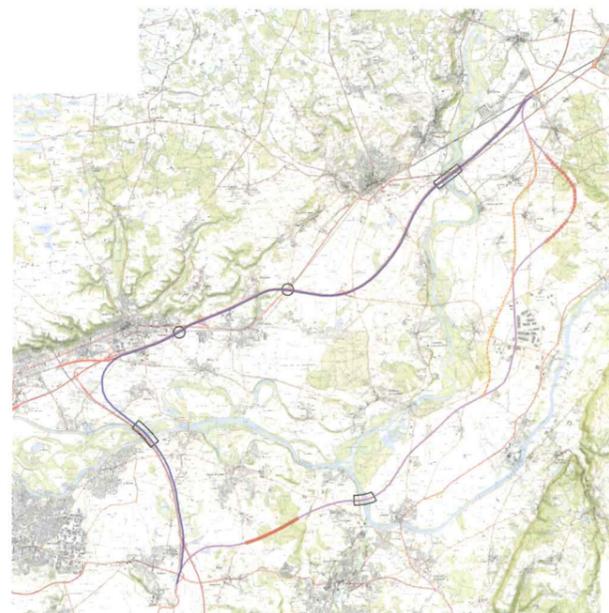


Le sénateur de l'Ain Jacques BERTHOU

- un fuseau éloigné de toute concentration urbaine exploitant la topographie des territoires par des tunnels ou des tranchées couvertes
- un couplage respectant les grands principes de regroupement des nuisances. Au sud en longeant la déviation de Pusignan et au nord en occupant la ligne existante d'accès au Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA).
- au plan environnemental, l'évitement des zones inondables de Niévroz, la limitation des ouvrages de franchissement du Rhône, l'absence de franchissement de la rivière d'Ain représentent un atout pour la préservation de notre biodiversité.

**Nous sommes tous concernés !  
Nous serons tous impactés !!  
Soyons tous mobilisés !!!**

- la préservation du fonctionnement de la ligne historique Lyon/Ambérieu en Bugey par l'absence de phasage devenu inutile, mais sous réserve de prolonger le tracé jusqu'à Pont d'Ain.
- l'évidente opportunité économique de desservir le PIPA



Variante du Tracé C proposée par J. BERTHOU

Enfin, et ce n'est pas le moindre des paradoxes quant au choix "imposé" du tracé A, c'est la possibilité de réaliser une infrastructure nouvelle, moins chère car plus courte et avec moins d'ouvrages d'art. L'ensemble représentant une économie de plus de 300 millions d'euros.

## La parole à la salle et les réponses des élus

Après ces exposés, Eric BEAUFORT a donné la parole à la salle. Un débat riche et animé a permis à tous de s'exprimer sur cette nouvelle proposition. Certains élus des communes de la Plaine de l'Ain ont rappelé les raisons du choix du tracé en 2005. Ce en quoi, le sénateur Jacques BERTHOU a répondu par l'affirma-

tion "de ne pas être là pour opposer les uns aux autres mais pour construire ensemble un projet intelligent". Il a proposé une réunion de travail avec les élus de la CCPA.

Ceux d'Ambérieu et de Saint-Denis en Bugey se sont plaints de l'absence de concertation et ont abordé les conditions de liaison du CFAL avec la ligne existante.

Claude MARCOU a redit son opposition au projet actuel et son intérêt à voir une liaison avec le PIPA (fret et voyageurs).

Sylvie GOY-CHAVENT, à l'initiative de la lettre commune des parlementaires, a demandé que l'on fasse preuve de bon sens en exhortant RFF à engager une étude comparative des tracés.

Charles de LA VERPILLIERE a déclaré que seul le fuseau A choisi a fait l'objet d'études préliminaires et que le dossier a évolué depuis 5 ans. C'est une longue bataille qu'il faudra mener !

Rémy GAUTHIER a exprimé son soutien au projet du sénateur avec lequel il s'était déplacé sur le terrain.

## Et maintenant !

Ces trois réunions ont connu un vif succès, preuve que les populations restent attentives à ce dossier !

D'ailleurs, d'autres propositions ont été avancées. Citons :

- assurer un relai médiatique hors de notre département, peut-être en criant encore plus fort !
- signer et faire signer la pétition intercommunale sur : [www.petitioncfal.com](http://www.petitioncfal.com)
- convaincre les élus des communes moins impactées de s'engager
- chiffrer et développer le projet BERTHOU en toute concertation et le présenter lors de l'enquête publique

Notons que la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) semble s'accélérer et c'est sans aucun doute le prochain rendez-vous à ne pas manquer (prévu début 2011).

La mobilisation des populations comme les arguments avancés seront primordiaux pour une issue positive du dossier.

Les élus comptent sur vous et vous pouvez compter sur eux pour défendre du mieux possible les intérêts de la communauté.

## Redevance incitative De quoi s'agit-il ?

Chargée de la collecte et du traitement des déchets, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) cherche à améliorer son service. Dans cette perspective, les élus communautaires ont décidé de modifier le mode de facturation du service d'élimination des déchets.

Aujourd'hui, les usagers paient la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), fondée sur la valeur foncière et sans aucun rapport avec la production de déchets de chacun. Ce système n'encourage pas à trier, car le coût ne diminue pas, quel que soit l'effort réalisé.

C'est pourquoi nous allons mettre en place la redevance incitative, plus équitable. Le principe est simple : chacun paie une part fixe, proportionnelle au service utilisé, et une part variable, selon la fréquence de présentation des bacs au camion benne.

Habitants, commerçants, entreprises... chacun disposera d'une facture en relation avec l'utilisation du service, au même titre que les consommations d'eau, d'électricité ou de téléphone.

Vous recevrez dans les prochains jours un courrier d'information préalable à l'enquête qui s'effectuera prochainement.

Cette enquête, ayant pour but de connaître les besoins de chacun et d'expliquer le fonctionnement de la redevance incitative, se déroulera du mardi au vendredi du 12h à 20h et le samedi de 9h à 17h.

Merci de réserver un bon accueil à votre enquêteur (trice) !

Aussi, n'hésitez pas à lui faire part de vos besoins, compte tenu que chaque foyer, administration, professionnel, sera équipé d'un bac pourvu d'une puce électronique.

Une période de test aura lieu de juillet 2011 à juin 2012 pour :

- s'assurer du fonctionnement du système et l'optimiser ou le modifier
- laisser un temps d'adaptation

La facturation réelle débutera à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'évolution du projet.

La CCPA

NB : Tous les points de regroupement seront supprimés dans la mesure du possible.

**Par ailleurs, le fonctionnement des sacs jaunes reste inchangé.**

**Planet's services**  
services à domicile  
L'entretien de votre propriété  
Espaces verts  
Nettoyage des vitres  
Nettoyage haute pression  
Prestations de petit bricolage  
59 rue de l'église - Villieu  
**Tél: 04 74 61 34 75**

**HORIZON VERT**  
Bastien NUGIER 06 22 56 67 65  
Conception, création et entretien d'espaces verts  
Pavage et maçonnerie paysagère  
Arrosage automatique  
36 rue Montaplan - Loyes - 01800 Villieu-Loyes-Mollon - ☎/ 04 74 37 01 38

**Descollonges Régis**  
Maçonnerie Générale  
(anciennement Paul Tarkin)  
04 74 46 77 91  
06 20 25 41 99  
Chemin de Chavagneux  
01800 Villieu-Loyes-Mollon  
**Travaux neufs  
et restaurations**  
Terrassement  
murs de clôture  
piscine, terrasse

Tout notre savoir-faire à votre service  
**AutoMaTec**  
Habitat  
• Portes de garage • Portail • Automatismes  
Z.I. Les Verchères - 01800 Meximieux - Tél. 04 74 46 33 92 - [www.automatec-habitat.fr](http://www.automatec-habitat.fr) - E-mail : [particulier@automatec.fr](mailto:particulier@automatec.fr)

## Appel à témoins !

Témoins du temps qui passe, des événements, du souvenir des hommes et des femmes, de tout ce qui raconte l'histoire de notre commune.

L'office de tourisme de Meximieux souhaite organiser des parcours guidés dans les villes adhérentes environnantes.

Il recherche donc des personnes, habitant notre commune, qui seraient intéressées pour animer ces parcours de leur témoignage.

Les qualités requises sont :

- une très bonne connaissance de l'histoire de la commune, des lieux et des monuments importants
- être disponible

Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec l'office de tourisme de Meximieux :

1 rue de Genève - BP 64  
01800 MEXIMIEUX  
Tél : 04 74 61 11 11

## La dernière messe du Père Lucien Ramel

Le 28 août 2010 les paroissiens de Villieu-Loyes-Mollon et Rigneux le Franc se sont rendus à l'église de Villieu pour une célébration peu ordinaire.

En effet, c'est entouré de ses amis, que le père Lucien RAMEL a célébré sa messe d'action de grâce clôturant un ministère commencé dès 1942.

Ordonné prêtre à Meximieux en 1956, il a sillonné notre territoire. Nommé comme vicaire général en 1967 à notre dame de Bourg en Bresse, il a fait son retour en février 2001 à Meximieux. C'est en 2002 qu'il s'est vu confié la charge de nos quatre clochers, maintenant appelé "groupement du toison". En 2006, il fêtait son jubilé d'or, accomplissement de cinquante années passées au service de l'église.

Homme d'esprit mais aussi de cœur, il a su tout au long de son séminaire être à l'écoute non seulement de ses paroissiens mais aussi de tous ceux qui souhaitaient tout simplement faire un brin de causette.

Voilà, l'heure de la retraite est arrivée, il est vrai qu'à soixante dix neuf ans, elle est amplement méritée !!!

Les paroissiens retiendront de cet homme généreux, le Prêtre bien sûr, le guide, mais surtout l'Ami.

Nous lui souhaitons de passer une longue et heureuse retraite. Les paroissiens et amis n'avaient plus qu'à traverser la route pour prendre le verre de l'amitié dans le jardin de la cure. Bonne retraite Père RAMEL.

Michel DUMAZET

## Carré vert

### Eco-citoyen ! De courageux bénévoles !

Jean-Jacques GUILLOT, le nouveau président des Jardiniers Amateurs de Mollon (JAM), a su mobiliser une vingtaine de volontaires et quelques élus pour venir nettoyer la plage de Mollon des plantes invasives et divers détritus.

Après un café de bienvenue, l'équipe s'est disposée en ligne pour arracher méthodiquement les plants d'ambrosie et faucher la "renouée du Japon".

Réalisée en toute convivialité, cette tâche difficile a pleinement satisfait les organisateurs de cette jeune association.

Monsieur le Maire a félicité les bénévoles et tout le monde s'est promis de renouveler cette action au début de l'été avec des moyens plus conséquents.

Le carré vert abordera lors des prochains numéros, la problématique des plantes invasives.

A noter : D'ores et déjà, réservez votre samedi 19 mars 2011 pour participer à la journée verte de nettoyage des berges de l'Ain et de ses affluents, sous l'égide du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA).



L'équipe de la JAM encouragée par le Maire

## Elles sont de retour !

Dès l'automne des nids de chenilles processionnaires font leur apparition sur les pins et autres essences de résineux.

Dès le passage à une température diurne de 10 °C avec absence de gel nocturne, ces chenilles sortent de leur nid. Présentant un risque sanitaire pour l'homme, notamment pour les personnes plus fragiles (enfants, personnes âgées, insuffisants respiratoires...) et les animaux domestiques, une campagne de lutte contre cet insecte est possible de décembre à février. Si vous souhaitez bénéficier de cette campagne adressez votre demande à la mairie avant le 10 janvier 2011.

Les demandes ne seront enregistrées que sur réception de courrier ou déposées directement en mairie.



## Agenda

### Samedi 11 et dimanche 12 décembre

Exposition marché de Noël  
Art et Culture  
Centre Innovance

### Dimanche 12 décembre

Vente de pain d'épices  
Gym volontaire  
Places de Villie-Loyes-Mollon  
Renseignements : Evelyne NALLET  
04 74 61 38 22

### Les 12, 18 et 19 décembre

Vente d'huitres - Place St Pierre - 9h - 12h  
Les Classes en 1

### Mercredi 15 décembre

Repas de Noël  
Club rencontre  
Centre Innovance  
Renseignements : Michel VALLET  
04 74 35 47 95

### Vendredi 17 décembre

Noël des enfants des écoles  
Repas / spectacle  
Association des 3 Village (A3V)  
Centre Innovance  
Renseignements : Serge NAVILIAT  
04 74 46 03 79

### Vendredi 17 et samedi 18 décembre

Distribution des colis de Noël  
CCAS  
Au domicile des personnes concernées  
Renseignements : en Mairie  
04 74 61 04 60

### Samedi 18 et dimanche 19 décembre

Gala de Noël  
Dynamic Club  
Centre Innovance  
Renseignements : Patricia TONI  
04 74 34 78 75

### Vente d'huitres

Classes en 1  
Places de Villie-Loyes-Mollon

### Vendredi 24 décembre

Concert de Noël  
Chorale Viva La Musica  
Eglise de Villieu  
Renseignements : Christine CASTEUR  
06 16 29 17 59

### Farfouille de Villieu Loyes Mollon Nouveau changement de date !

La Farfouille de Villieu Loyes Mollon aura lieu le dimanche 17 avril 2011.

Patrick Duchanois  
Président du sou des écoles

## Infos pratiques

### Neige et verglas, vos obligations !

En temps de neige ou de verglas, chaque propriétaire ou locataire est tenu de procéder au déneigement des trottoirs se trouvant devant son habitation.

En cas d'accident, la non application de ces dispositions pourra engager votre responsabilité envers la victime.

Un arrêté municipal détaillant vos obligations est affiché en mairie. (Arrêté municipal n° 2010/0/TD du 16 septembre 2010).

### Urgence sécurité gaz

0 800 47 33 33

### Raccordement au gaz naturel

0 810 224 000

Si vous avez un contrat gaz naturel ou électricité GAZ de France DOLCEVITA

09 69 324 324